



**Les conflits d'intérêts : fonction et maîtrise :
Colloque du 18 octobre 2012**

 **Télécharger**

 **Lire En Ligne**

[Click here](#) if your download doesn't start automatically

Téléchargez et lisez en ligne Les conflits d'intérêts : fonction et maîtrise : Colloque du 18 octobre 2012
François Pasqualini

Reliure: Broché

Extrait

Avant-propos de Jacques ROBERT, Président du Centre français de droit comparé, professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas, ancien président, ancien membre du Conseil constitutionnel.

Après l'homoparentalité, puis la dénonciation, les deux thèmes de ces deux dernières années, nous voici aujourd'hui, aux prises avec Les conflits d'intérêts.

Le Centre français de droit comparé, vous le voyez, se saisit de problèmes anciens que l'actualité la plus brûlante met en lumière dans de nombreux pays. Ainsi avons-nous - dans ce bel amphithéâtre que la Chancellerie a mis à notre disposition - un certain nombre d'éminents juristes capables de nous expliquer sous quels angles spécifiques se présente ce problème et ses implications aux U.S.A., en Italie, en France, en Allemagne, au Luxembourg et en droit japonais, en droit néerlandais. Et, dans chacun de ces pays, en ce qui concerne toutes les branches de notre droit civil, droit administratif, droit commercial, droit pénal et droit social.

Aussi je voudrais remercier, du fond du coeur, tous ceux qui ont bien voulu nous apporter aujourd'hui leur précieuse collaboration.

Je souhaiterais exprimer ma profonde gratitude - plus particulièrement - à ceux qui sont venus de loin, aux cabinets d'avocats qui nous ont prêté leurs compétences et au ministère de la Justice, représenté ici par deux de ces plus hauts magistrats : M. Jean-Claude Marin, procureur général près la Cour de cassation et Jean-Pierre Zanoto, conseiller à la Chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation.

Je remercie le Procureur général de présenter le Rapport introductif et d'assurer la présidence de notre séance de ce matin, et M. Zanoto de présider notre séance de l'après-midi.

Nous commencerons par une «Approche comparative des conflits d'intérêts» pour continuer par l'étude des différents visages des conflits d'intérêts.

Pourquoi cette récente irruption sur la scène du monde de ces «conflits d'intérêts» ?

Avant d'en faire ensemble un état juridique poussé, peut-être pourrait-on rappeler que ces «conflits d'intérêts» qui se produisent de plus en plus souvent partout dénotent tout à la fois un recul de la morale civique, un déclin de l'honnêteté, un culte exclusif de l'argent, un manque de sanctions efficaces.

a) Jadis, sans faire l'apologie des moeurs de naguère, il y avait des choses qui ne se faisaient pas. Quand on craignait de s'engager dans l'équivoque, on redoublait de prudence et l'on évitait le conflit.

b) Les frontières de l'honnêteté étaient plus précises. On hésitait à franchir les lignes jaunes ou rouges. Et si, d'aventure, on s'y faisait prendre, on se sanctionnait soi-même en démissionnant.

Il y a longtemps, dans nos sociétés, que l'on ne démissionne plus. Alors le scandale éclate et se déploie sans fin.

c) En troisième lieu, le but étant de s'enrichir à tout prix tant qu'on est en mesure de le faire, soi-même ou les siens ou son entreprise, on flirte -pour y parvenir - avec le délit. Pas vu, pas pris.

d) Peu de sanctions - quand le conflit est manifeste.

A force d'être fréquente, la mise en examen est presque une étape obligée vers le succès. La victimisation devient une efficace compagne. La présomption d'innocence étend son voile protecteur tant que la condamnation n'intervient pas. Et quand - éventuellement - elle tombe, se souvient-on de l'indélicatesse des origines ?

Le conflit d'intérêts serait - à la limite - une preuve de mauvaise éducation.
C'est donc cette dernière qu'il faudrait combattre.

Éviter que le conflit ne se produise. Au lieu de s'acharner - en vain - à le punir, si tant est qu'on le veuille ou qu'on y parvienne.

Beaucoup - et sans doute n'ont-ils pas tort - déplorent que l'on se borne souvent à dénoncer, dans des discours vengeurs, l'indélicatesse de comportements condamnables sans pousser plus loin la recherche des responsables et leur punition.

Alors que l'on fustige les peu scrupuleux, combien - au bout du compte - sont effectivement condamnés ?

La journée que nous commençons ensemble n'aurait pu être organisée sans le dévouement de Didier Lamèthe et de François Pasqualini et le travail de fourmi de toute l'équipe de notre Centre, entraînée par la fidèle Aliette Voinnesson.

M. le Procureur Général, je vous donne la parole pour votre rapport introductif. Présentation de l'éditeur
Les conflits d'intérêts apparaissent comme un concept protéiforme et très diffus. À l'image de toutes les représentations abstraites, ce concept ne possède évidemment pas la même signification en fonction des contextes dans lesquels il se rencontre. L'actualité l'évoque assez souvent sur le terrain politique, sans pourtant le définir, et il se dévoile alors comme une sorte d'interdit aux sanctions souvent imprécises, voire incertaines. De fait, il se retrouve dans de nombreux domaines du droit, aussi bien en droit privé qu'en droit public. Son étude inédite présente un grand intérêt pour parvenir à mieux le cerner et à envisager en conséquence des solutions pertinentes au regard des enjeux pratiques qui sont en cause et qu'il conviendra de bien souligner.

En effet, les conflits d'intérêts ont une utilité opérationnelle pour les intéressés. Et c'est parce que cette utilité est regardée socialement comme anormale qu'il y a lieu de les maîtriser. La théorie des conflits d'intérêts est donc un système permettant de prévenir leur réalisation lorsqu'ils sont encore latents ou de contenir leurs incidences quand ils sont avérés. L'approche comparative de certains droits étrangers caractéristiques favorise la compréhension des différents visages des conflits d'intérêts en droit français. L'observation des droits étrangers et du droit français conduit également à aborder des notions voisines dans le souci d'affirmer la pertinence du concept, de révéler son éventuelle dérive ou d'en prévoir la réorientation.

Download and Read Online Les conflits d'intérêts : fonction et maîtrise : Colloque du 18 octobre 2012

François Pasqualini #7UTX2BODYAV

Lire Les conflits d'intérêts : fonction et maîtrise : Colloque du 18 octobre 2012 par François Pasqualini pour ebook en ligne Les conflits d'intérêts : fonction et maîtrise : Colloque du 18 octobre 2012 par François Pasqualini Téléchargement gratuit de PDF, livres audio, livres à lire, bons livres à lire, livres bon marché, bons livres, livres en ligne, livres en ligne, revues de livres epub, lecture de livres en ligne, livres à lire en ligne, bibliothèque en ligne, bons livres à lire, PDF Les meilleurs livres à lire, les meilleurs livres pour lire les livres Les conflits d'intérêts : fonction et maîtrise : Colloque du 18 octobre 2012 par François Pasqualini à lire en ligne. Online Les conflits d'intérêts : fonction et maîtrise : Colloque du 18 octobre 2012 par François Pasqualini ebook Téléchargement PDF Les conflits d'intérêts : fonction et maîtrise : Colloque du 18 octobre 2012 par François Pasqualini Doc Les conflits d'intérêts : fonction et maîtrise : Colloque du 18 octobre 2012 par François Pasqualini Mobipocket Les conflits d'intérêts : fonction et maîtrise : Colloque du 18 octobre 2012 par François Pasqualini EPub

7UTX2BODYAV7UTX2BODYAV7UTX2BODYAV